



DIRECCTE Unité territoriale de la Seine et Marne

Le service renseignements en droit du travail de l'unité territoriale de la Seine et Marne de la DIRECCTE concourt à l'exercice des missions d'inspection du travail en répondant aux demandes **d'informations d'ordre général** émanant des salariés et des employeurs en matière de :

- **contrats de travail,**
- **procédures de licenciement,**
- **ruptures conventionnelles de contrats de travail à durée indéterminée,**
- **conventions et accords collectifs de travail,**
- **durée du travail, repos et congés,**
- **salaires (pas de contrôle des bulletins de paie),**
- **dispositions particulières à certaines professions et activités** (*journalistes professionnels, professions du spectacle, de la publicité et de la mode, concierges et employés d'immeuble à usage d'habitation, employés de maison et services à la personne, assistants maternels, VRP, travailleurs à domicile...*)

Le service ne remplit pas les imprimés du Conseil de Prud'hommes.

Le service ne répond pas aux questions relatives aux agents, quel que soit leur statut, des trois fonctions publiques (<http://www.service-public.fr/>).

Rappels : L'inspection du travail ne donne pas suite aux dénonciations anonymes. L'inspection du travail n'est pas juge des litiges nés du contrat de travail et ne peut notamment pas se prononcer sur les litiges résultant des ruptures de contrat.

Le service est assuré de la manière suivante :

Site de Chessy: Immeuble ANTARES, 3 Rue de la Galmy - Chessy - CS 10582, 77701 Marne la Vallée cedex 4

Du lundi au vendredi (accueil et téléphone)

de 09h00 à 11h45 et de 13h30 à 16h00 - Tél 01 75 17 90 50

Le service répond également aux demandes d'information parvenant par courrier ou par courriel :

idf-ut77.rensgchessy@direccte.gouv.fr